

Service Parisien de Santé Environnementale

☎ 01 44 97 87 87

☎ 01 44 97 87 55

AFFAIRE N° 2019 0485

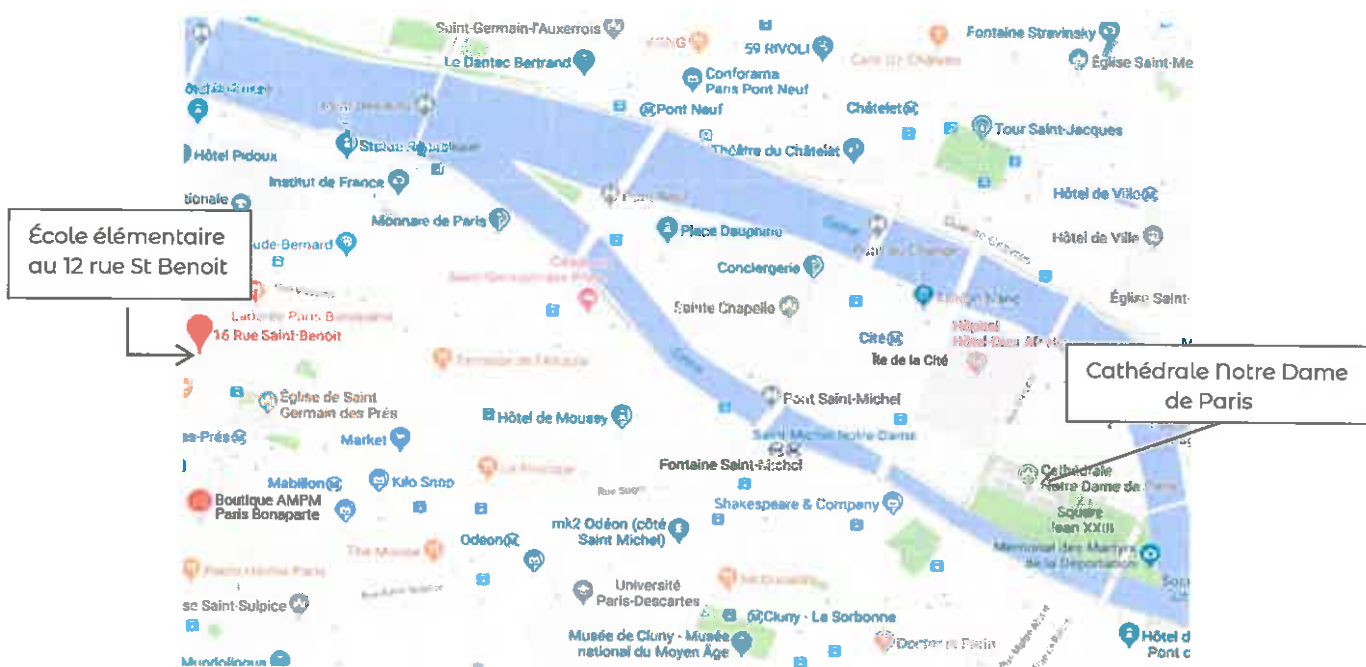
LIEU ETUDIE : École élémentaire – 12 rue Saint Benoît 75006 Paris

INTERVENTION DU : 23 juillet 2019

RAPPORT DU : 24 juillet 2019

Prélèvements et analyses du plomb acido-soluble dans les poussières au sol à l'intérieur et l'extérieur

Localisation géographique de l'établissement :



Informations relevées lors de l'intervention :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés récemment dans l'établissement.
- Le nettoyage est effectué quotidiennement avec balai à franges humide sur les sols.
- La cour est nettoyée une fois par semaine.

PRELEVEMENTS ET RESULTATS D'ANALYSE

La méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol est réalisée selon la norme NF X 46-032. Le prélèvement des poussières est effectué à l'aide de lingettes, suivi par l'analyse qui comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'absorption atomique. Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré ($\mu\text{g}/\text{m}^2$) de surface.

Nom de l'opérateur du prélèvement : G. Macary

Marque et Numéro de lot de la lingette : Prodene Aseptil 08 B221 exp 02/2020




Surface du gabarit : (0.40 x 0.25) m^2

Date de prélèvement des échantillons : 23 juillet 2019

Date de l'analyse des échantillons : 23 juillet 2019

Un échantillon témoin a été effectué : Témoin $<50 \mu\text{g}/\text{m}^2$

Tableau 1 : résultats d'analyses des prélèvements à l'intérieur des locaux

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P1 190485/190723/007	3^{ème} étage Salle Informatique Centre	Linoléum	Propre	<50	
P2 190485/190723/008	3^{ème} étage Salle de Musique Centre	Linoléum	Propre	<50	
P3 190485/190723/009	3^{ème} étage Salle des Arts Visuels Centre	Linoléum	Propre	<50	





Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P4 190485/190723/010	1^{er} étage Bibliothèque Centre	Parquet	Propre	<50	
P5 190485/190723/011	Rez-de-chaussée Préau Centre	Linoléum	Propre	65	
P6 190485/190723/012	Rez-de-chaussée Loge Centre	Linoléum	Propre	93	
P7 190485/190723/013	Rez-de-chaussée Réfectoire Centre	Linoléum	Propre	95	

Tableau 2 : résultats d'analyses des prélèvements à l'extérieur

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P8 190485/190723/014	Cour récréation Entourage des arbres	Caoutchouc	Moyennement propre	73	
P9 190485/190723/015	Cour récréation Centre	Bitume	Moyennement propre	7115	

Plan détaillé masqué afin de préserver la confidentialité des accès aux bâtiments.

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

CONCLUSION



En conclusion, 9 prélèvements ont été réalisés sur site le 23 juillet 2019.

Les concentrations surfaciques en plomb des prélèvements de poussières sont très inférieures au seuil de 1000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ (arrêté du 12/05/2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique).

À l'intérieur, les concentrations relevées dans les salles du 3^{ème} (**P1, P2 et P3**) du 1^{er} (**P4**) et dans le préau (**P5**) sont inférieures à 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$: La concentration relevée dans la loge (**P6**) est de 93 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ et celle du réfectoire (**P7**) est de 95 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

Les concentrations relevées dans la loge (P6) et dans le réfectoire (P7) sont supérieures à la valeur 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ est citée comme repère par référence au seuil d'intervention rapide défini dans l'annexe 4 de l'instruction n°DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions.

À l'extérieur, la concentration relevée sur l'entourage des arbres (P8) est de 73 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ et celle sur la cour (**P9**) est 7115 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

Nom et signature du technicien	Nom et signature de l'ingénieur
G. Macary 	P6 La chef du Service Parisien de Santé Environnementale S. DOMSIC  Agnès LEFRANC